



Discours de clôture

Vendredi 15 mai 2009

Par Patrick BRAULT, Président de l'UNAT

Mesdames Messieurs et surtout Chers amis,

Il revient toujours au Président la lourde et périlleuse tâche de clôturer les travaux de nos Rendez-vous. Je vais essayer de m'y confirmer en respectant la richesse et la qualité des travaux et des débats que nous avons eus. Mais en prélude de mon intervention je souhaite tout d'abord remercier vivement tous les acteurs qui ont permis à ce que nos rendez-vous se tiennent dans d'aussi bonnes conditions. Car sans leur appui et leur aide financière, nous n'aurions pas pu y arriver.

Je tiens donc tout particulièrement à remercier :

La Région Alsace et à son Président M. Adrien Zeller, qui dès les premiers contacts nous a accompagné activement sur ce projet et a permis sa réussite.

Les départements du Bas Rhin et son Président M. Guy-Dominique Kennel et du Haut Rhin et son Président Charles Buttner qui eux aussi se sont mobilisés activement pour que ces Rendez-vous se tiennent en Alsace.

Les villes de Strasbourg et d'Obernai et leurs Maires respectifs Messieurs Ries et Bernard Fischer pour leur aide et les appuis logistiques complémentaires.

La Direction régionale du tourisme et son Directeur pour son aide précieuse.

Merci à tous les participants de la table ronde européenne au Parlement européen à Strasbourg, et notamment à Noberto Tonini Président du BITS.

Nos partenaires des Rendez-vous : l'ANCV, la MAIF, le Crédit Coopératif, la Sodexo Sports et loisirs, VVF Association, l'association des élus AVEC. Sans leur soutien ses rendez-vous auraient été beaucoup moins faciles à organiser, aussi qu'il sache combien notre gratitude est grande.

Merci, à Hubert Matt-Villmatt notre animateur outre sa compétence et son aisance, nous avons apprécié son remarquable humour.

Merci enfin à vous, vous êtes 250 ici présents, venus de toutes les régions de France, parfois de bien loin pour représenter vos associations et vos organisations.

Je voudrais aussi profiter de cette tribune pour remercier publiquement et vivement **Jean-Claude Sauvage** pour le travail qu'il a accompli au titre de sa Vice-Présidence et lui dire toute notre amitié. Jean Claude n'a pas pu se joindre à nous, uniquement pour des raisons de santé. Par ailleurs, vous le savez probablement Renouveau vacances a élu très récemment un nouveau Président en la personne de Pierre Lormant que je salue et que je félicite.

Nous aurons aussi, à la fin de mon intervention, un remerciement tout particulier pour toute l'équipe d'organisation et d'accueil de ces rendez-vous.

C'est la première fois que je m'adresse à vous publiquement depuis que le Conseil d'administration de l'UNAT m'a donné sa confiance en me portant à la Présidence de notre Union le 26 juin dernier. Je suis conscient que c'est une grande responsabilité, mais je l'aborde avec la ferme volonté de poursuivre l'action qui est la nôtre depuis près de 90 ans et de l'inscrire dans son avenir.

Il est toujours délicat de conclure une manifestation aussi intense que celle que nous venons de vivre, surtout que c'est la troisième fois que vous m'entendez. Nous avons pu en effet dire hier à notre Ministre Hervé Novelli quelles sont les attentes de notre secteur vis à vis de la puissance publique et surtout de l'Etat. Comme il était prévu que mon intervention s'adresse tout d'abord à lui et que c'est donc fait depuis hier, je profite de l'opportunité d'un temps de parole inédit pour m'adresser directement à vous.

En début de matinée, Jean-Marc, Jean-Claude, Louis et Jacques ont pu dans leur intervention vous faire part des réflexions et des positions de l'UNAT sur des domaines prioritaires pour notre Union que sont : la politique sociale, le patrimoine, les jeunes et enfin les enfants. Je n'y reviendrais donc pas que leurs interventions ont été précises et très bien argumentées.

Par contre je voudrais pour ma part vous faire part de ce que je retiens de nos Rendez-vous et qui portent sur 4 éléments essentiels :

PREMIER ELEMENT : L'UNAT doit prendre en compte l'Europe dans sa démarche

Je pense que la séance au Parlement européen est historique pour notre Union. Outre que c'était la première fois que nous abordions les questions européennes à nos Rendez-vous, la qualité des intervenants et de nos débats ont montré l'importance et l'urgence que nous avons à situer notre ambition au niveau européen. Je confirme ce que j'ai pu dire lors de la conclusion des débats, l'UNAT poursuivra et renforcera son engagement auprès du BITS et je sais que demain Jean Marc nous aidera dans ce sens avec toute sa connaissance historique, sa compétence et sa passion pour les actions européennes.

Par ailleurs tout le monde aura compris les enjeux de nous positionner sur le projet « calypso » qui est une vraie opportunité pour notre secteur, et je ne parle pas de la mise en œuvre de la Directive européenne sur les services et ses conséquences, je vais y revenir.

Je répète aussi qu'il faut que le réseau des villages de vacances puisse rapidement travailler avec le BITS pour alimenter le site « hollidays for all ». Il faudra que la Commission « Loisirs de France » puisse s'emparer de cette question dans les meilleurs délais.

DEUXIEME ELEMENT : Inverser la tendance sur le non-départ en vacances

La crise économique est là, lourde et profonde. Malgré les apparences, elle n'épargne pas plus notre secteur que d'autres et elle laisse beaucoup de nos compatriotes sur le bas côté des vacances. Qu'ils viennent d'Oppodo ou du Credoc (Jean Marc hésitait ce matin et maintenant nous avec), les chiffres montrent que depuis 5 ans le taux de départ des français baisse régulièrement et que dorénavant près de 1 français sur deux ne part plus en vacances, toujours et majoritairement pour des raisons économiques. Nous citons souvent les articles de la loi sur l'exclusion, mais il faut constater que malgré nos efforts, nous n'arrivons pas à inverser cette tendance.

Pour y arriver notre objectif prioritaire doit être de mobiliser toujours et encore, tous les partenaires historiques «émetteurs et financeurs de l'aide sociale» que sont les CE, les COS, les CAF, l'ANCV, les Collectivités locales pour conduire des actions individuelles ou collectives qui permettent de favoriser l'accessibilité des vacances à toutes les populations.

- ainsi, il faut que la Déclaration commune UNAT/Organisations syndicales avec son complément de 2006, se traduise effectivement sur le terrain et dans les faits, notamment auprès des CE et des COS. C'est un enjeu opérationnel pour nous tous.
- il faut travailler sur l'idée que nous avons évoquée avec Jean Marc de créer une « délégation nationale aux vacances » qui permettrait de rendre plus efficace les aides distribuées en les ciblant mieux et en cherchant à éviter d'éventuels effets inopérants.
- la convention de partenariat que nous avons passé au printemps dernier avec l'Association des Régions de France (je salut amicalement André Chapaveire et le remercie de sa présence parmi nous) doit trouver des réponses pratiques, notamment celles permettant d'élargir le départ en vacances des populations régionales sur des accueils de proximité. Nous finalisons par ailleurs actuellement nos propositions pour le livre blanc mais nous y reviendrons au bon moment.
- enfin, nous devons agir en faveur du développement de l'accueil des personnes en situation d'handicap. Sur ce point notre engagement doit être clair et sans équivoque, c'est pourquoi l'UNAT s'est tant mobilisé ces derniers mois sur la mise en œuvre de la loi de février 2005.
- poursuivre le travail avec les CAF via le conventionnement de nos établissements avec VACAF, qui est devenu un outil performant et que la plupart d'entre nous utilise déjà avec succès. Comme l'indiquais Jean Marc dans son intervention la CNAF a conservé une ligne budgétaire pour les vacances d'enfants et adolescents ainsi que pour les familles et nous en verrons les niveaux d'engagements.
- beaucoup d'autres points pourraient être évoqués, mais il ne s'agit pas de faire un inventaire exhaustif mais d'abord de réaffirmer une politique dont l'objet reste le même favoriser le départ en vacances de toutes les populations avec une attention particulière pour les plus fragiles ou démunies.

TROISIEME ELEMENT : Y voir clair dans notre offre et mieux identifier notre spécificité

Depuis la présentation, et les conclusions de l'étude d'image et de positionnement du cabinet Protourisme l'an dernier, nous avons la certitude que les attentes et les exigences des clientèles sont de plus en plus fortes et que s'affirme progressivement un besoin de personnalisation des produits et des prestations.

Par ailleurs, le brassage social est pour nous une réalité au quotidien. Nous savons tous ici combien il est difficile pour nos équipes de terrain de l'assumer. C'est d'autant plus difficile que la cohabitation de différentes clientèles, d'origines diversifiées, aux attentes très divergentes, sur un même lieu de vacances, demande une vraie compétence qui requiert du professionnalisme et de l'engagement personnel. Quels opérateurs, hors ceux du secteur du tourisme associatif à vocation sociale, s'engagent sur cette voie qui est celle de l'exigence, de la citoyenneté, de l'intérêt général, et d'une vision sociale et équitable du tourisme.

Je veux revenir sur les 2 thèmes abordés hier lors de nos travaux : le développement durable et la qualité.

Je remercie d'abord tous les intervenants pour la qualité de leurs présentations et la clarté des propos. Dans les 2 cas, nous voyons bien les limites de l'exercice sur ce que doit être la politique et le positionnement de l'Union. D'une part, elle ne peut pas être la simple addition des politiques et des stratégies de chacun et d'autre part, elle n'a aucune légitimité en propre. Bien évidemment, chaque opérateur décide et détermine en toute autonomie sa stratégie et son positionnement c'est l'évidence. Mais les objectifs et les valeurs que nous défendons en la matière doivent pouvoir se traduire en engagements concrets et lisibles d'appartenances à notre réseau donc au profit de tous.

C'est ce que je qualifie de positionnement de 2^{ème} niveau à partir duquel l'UNAT pourra communiquer, largement, au profit de tous pour défendre et promouvoir notre conception d'un tourisme respectueux de ses engagements et montrant sa spécificité par rapport au tourisme de profit.

L'objectif passe donc obligatoirement par une meilleure communication de notre offre, qui respecte les stratégies de chacun, mais qui rend plus lisible l'engagement de l'UNAT et de ses membres. Pour étayer mon propos voici quelques points que je sou mets à votre regard et à votre responsabilité collective.

- sur le classement des villages de vacances : La démarche initiée et présentée hier par la Commission « loisirs de France » montre sa pertinence et son efficacité, mais notre calendrier initial prévoyait la mise en œuvre, à titre de test grandeur nature, du nouveau classement dès l'été 2010 dans tous les catalogues du réseau. On me dit que cela sera difficile à tenir. J'entends mais j'insiste pour dire que tout doit être fait pour y parvenir afin que nous puissions nous présenter en force auprès du Ministère pour que ce nouveau classement devienne la référence légale.
- sur le nom « Loisirs de France » il devient urgent de trouver un nom de remplacement à « Loisirs de France », Là aussi je sais les difficultés mais il ne faut pas s'interdire de ce faire aider par un cabinet compétent en la matière. Certains membres ici dans cette salle l'on fait avec succès, l'UNAT peut donc aussi le faire.
- la décision de créer un site Internet d'information sur les vacances pour les enfants et un vrai progrès et nous ne pouvons que nous en féliciter. Il faut maintenant transformer l'essai.
- il nous faut aussi aboutir sur un agrément pour les centres de jeunes avec la mise en valeur des aspects de prise en compte de la mobilité comme j'ai pu le dire au Ministre hier.
- enfin un enjeu de taille et particulièrement stratégique pour notre secteur qui est d'accompagner le développement de l'action de l'ANCV en général et en particulier sur le développement du programme « seniors ». Je sais parfaitement qu'il y a problèmes d'ajustements opérationnels entre l'UNAT et l'ANCV sur cette question, je l'ai évoqué hier lors de mon discours au Ministre. Alors il faut se mettre autour d'une table pour en parler, dès demain, car c'est urgent. Les questions tournent autour du périmètre des établissements concernés, des périodes d'accueil, et du mix produit/prix. Mais chers amis ne perdons pas de vue que notre objectif commun est stratégique : Nous devons ensemble, UNAT et ANCV permettre à 100 000 retraités supplémentaires – je dis bien supplémentaires- de partir en vacances en vacances. Il faut que cet objectif soit atteint dans les plus brefs délais. Nous avons un objectif commun affirmé avec l'ANCV qui est de développer le tourisme social dans notre pays.

QUATRIEME ELEMENT : Asseoir la pérennité patrimoniale et durable de notre outil de travail

C'est un enjeu considérable et nous sommes soumis à un « effet de ciseau » redoutable :

- d'une part, nous faisons le constat que nous ne disposons presque plus, pour nos investissements patrimoniaux de fonds publics et que les montages juridico-financiers des opérations sont toujours plus complexes et demandent des délais de plus en plus longs.
- d'autre part, que les coûts d'opérations sont toujours plus importants, sous le triple effet de la sauvegarde du bâti, de la réponse aux attentes clients pour l'amélioration du confort et des équipements, et prenant toujours plus de place, des évolutions normative (normes, sécurité, accessibilité).

Conclusion, investissements toujours plus cher, moins de ressources pour les financer, et donc conséquence finale bien prévisible sur l'augmentation du prix des séjours ou sur la pérennité d'une partie de notre parc.

L'étude KPMG que l'UNAT a intégralement communiqué à l'occasion d'une Commission patrimoine exceptionnelle début janvier nous indique en effet qu'un bon tiers des 600 villages de vacances du parc UNAT est en danger immédiat en raison de leur positionnement géographique et de leur taille qui ne permet pas une gestion durablement équilibrée capable d'assurer un minimum d'investissements sur fonds propres. (Nous aurions probablement eu le même constat si l'étude avait aussi porté sur le périmètre des Colonies de vacances et des centres de jeunes). La même étude nous informe que le besoin d'investissement global sur le parc est estimé à 60 Millions d'euros par an sur la prochaine décennie et, ce que nous savions déjà tous, que les fonds publics encore disponibles pour notre secteur notamment ne suffiront pas à ce besoin et loin de là. S'ajoutent à cette perspective les contraintes de la Directive service et de ses « minimis » dont nous avons largement parlées.

Il faut donc chercher une autre voie.

L'un des objectifs est de créer un « véhicule » juridico-financier (c'est le terme du cabinet KPMG) adapté à notre situation qui puisse mobiliser simultanément des fonds publics, des fonds sociaux et des fonds privés. Nous cherchons la réponse dans les dispositifs existants du type OPCI ou fonds de dotation (décret du 13 février 2009) Nous allons étudier cette question dans le groupe de travail de préparation des Assises nationales du tourisme. Nous avons besoin de financements de longs termes, compatibles avec nos possibilités de gestion, et offrant une gouvernance stable qui comprend et partage notre objectif d'un tourisme à vocation sociale.

Par ailleurs la Directive service européenne, va nous obliger à mieux définir le contenu et les obligations de notre mandatement si l'on veut prétendre à bénéficier d'éventuelles dispositions propres aux Services d'Intérêts Economique Généraux. La référence à notre Agrément tourisme social sera utile mais pas suffisante, d'autant qu'il faudra trouver les moyens de l'étendre aux secteurs jeunes et aux associations régionales ou locales,

Enfin, je veux profiter de ce moment pour saluer le remarquable travail des Commissions transversales et des secteurs professionnels tout au long de l'année. C'est l'un des outils majeurs dont l'UNAT s'est doté depuis la mise en place de la nouvelle organisation initiée par mes prédécesseurs François Soulage et Gérard Duval. Ce dispositif permet un travail collectif de qualité où chacun peut s'exprimer, proposer, et au final s'impliquer. J'invite donc tous les membres à les rejoindre selon sa compétence ou tout simplement ses envies de travailler sur tel ou tel sujet.

Il m'apparaît important de vous dire que plus que jamais notre Union doit être une Union. Chacune de nos Associations à sa stratégie par rapport à son métier et son environnement c'est bien évident. En période de crise, la tentation est grande du repli sur soi Mais nous savons aussi que la réussite de chacun dépend pour une bonne part de son attachement à un travail collectif, et c'est l'union et la mobilisation de tous qui défendra efficacement les intérêts de notre secteur et ses spécificités.

Nous sommes tous ici pour défendre les mêmes valeurs avec le même objectif et la même ambition qui est de permettre l'accessibilité à tous d'un tourisme de qualité.

Voilà chers amis les enjeux sur lesquels nous avons à nous pencher. J'aurais bien sur pu aborder d'autres sujets car ils sont nombreux et méritent tous notre attention, mais il faut faire des choix et nous aurons bien d'autres occasions de réfléchir et de débattre, à commencer lors de notre Assemblée générale qui, je vous le rappelle, aura lieu le 23 juin prochain à Paris.

Je clôture donc officiellement ces 6^{èmes} rendez-vous de l'UNAT en remerciant chacun d'entre vous de nous avoir accordé un temps si précieux. Je vous souhaite à toutes et à tous un bon retour dans vos foyers et un bon week-end.